

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3685 - LUNDI 24 FEVRIER 2020

PROJET INGA 3

Félix Tshisekedi appelé à définir une politique claire

La Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) pense que, pour une bonne évolution du projet, le chef de l'Etat devra, en plus de dissiper le flou sur l'instance habilitée à engager ledit projet dans le but d'améliorer le niveau de la transparence, impliquer les communautés locales et les organisations de la société civile dans toutes les phases. Cette association continue à s'opposer au développement du projet Inga 3 dans son état actuel. Dans un récent communiqué, la plate-forme vient de formuler quelques recommandations à l'endroit de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour accompagner la volonté du gouvernement de faire avancer ledit projet.

Page 4



Barrage hydroélectrique Inga II

RÉCONCILIATION

Rwandais et Ougandais scellent la paix des braves à Gatuna

Sur pied de guerre depuis plus d'une année, le Rwanda et l'Ouganda ont confirmé leur volonté commune d'enterrer définitivement la hache de guerre à la faveur de la quadripartite Rwanda-Ouganda-Angola-RDC tenue le vendredi 21 février à Gatuna, une zone frontalière entre les deux pays. Il a été noté, au cours de cette réunion, une avancée significative dans le sens de la décrispation entre Kigali et Kampala. Le traité d'échange des prisonniers, signé sous la facilitation de l'Angolais Joao Manuel Lourenço et du RD-Congolais Félix-Antoine Tshisekedi,



Paul Kagame, Yoweri Museveni, João Lourenço et Félix Tshisekedi

témoigne de l'évolution positive du processus de normalisation entre les deux Etats voisins.

Page 2

INTERVIEW

Benoît Virot : « Cela m'a obligé à un exercice

insolite que je n'avais jamais fait » Représentant les éditions « Le Nouvel Attila » à côté de Gauz à la Fête du livre de Kinshasa, l'éditeur évoque ses dix ans dans le métier au Courrier de Kinshasa à la suite de l'atelier d'écriture « Littérature à tout âge » le 18 février à Wallonie-Bruxelles. Avec un bel enthousiasme, il a décrit ces rencontres comme des moments de grande intensité nourris par des échanges inattendus avec les jeunes auteurs kinois où l'insolite était au rendez-vous. Jeune éditeur venu de France, partageant son temps entre Paris et Marseille, à l'affût de toutes les formes de création pouvant bousculer et réinventer les modèles litté-



raires, Benoît Virot a fait découvrir aux participants les coulisses de son métier qui est peut-être encore peu répandu en RDC

Page 3

ÉNERGIE ATOMIQUE

Le nucléaire civil en RDC

Page 5

RÉCONCILIATION KAGAME-MUSEVENI

Joao Lourenco et Félix Tshisekedi à la manœuvre

Sur le pied de guerre depuis plus d'une année, le Rwanda et l'Ouganda ont confirmé leur volonté commune d'enterrer définitivement la hache de guerre à la faveur de la quadripartite Rwanda-Ouganda-Angola-RDC tenue le vendredi 21 février à Gatuna, une zone frontalière entre les deux pays.



Les quatre chefs d'Etat ayant pris part à la réunion de Gatuna

Il a été noté, au cours de cette réunion, une avancée significative dans le sens de la décriminalisation enregistrée entre Kigali et Kampala. Il en résulte, en effet, que depuis la dernière réunion des quatre chefs d'Etat concernés, « des progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'engagement des deux parties à faire tout leur possible pour éliminer les facteurs de tensions », rapporte le communiqué final.

Le traité d'échange des prisonniers, signé sous la facilitation de l'Angolais Joao Manuel Lourenço et du RD-Congolais Félix-Antoine Tshisekedi, témoigne de l'évolution positive du processus de normalisation entre les deux Etats voisins. Ce traité d'extradition des prisonniers signé par Sam Kutesa et Vincent Biruta respectivement ministres des Affaires étrangères de l'Ouganda et du Rwanda, concerne treize prisonniers rwandais (dont trois femmes) et dix-sept ougandais. Il est à considérer, à juste titre, comme « le cadre juridique pour le traitement des affaires judiciaires, y compris celles liées à des activités présumées subversives

pratiquées par des nationaux sur le territoire de l'autre partie ». Aussi la quadripartite a-t-elle recommandé à l'Ouganda « de vérifier les allégations de la République du Rwanda au sujet des actions provenant de son territoire perpétrées par les forces hostiles au gouvernement rwandais ». Si cela était avéré, « le gouvernement ougandais prendra toutes les mesures pour y mettre fin, ainsi que des mesures préventives pour que cela ne se répète plus », peut-on lire dans le communiqué.

Un seul bémol cependant. C'est que l'ouverture de la frontière de Gatuna, principal point du commerce transfrontalier entre le Rwanda et l'Ouganda, reste subordonnée au rapport de la Commission mixte ad hoc au sujet des prétendues attaques des rebelles rwandais à partir du territoire ougandais. Les résultats de cette quadripartite démontrent - si besoin en était encore - que, déterminés, les Africains peuvent surmonter seuls leurs problèmes en puisant dans les vertus de la palabre africaine.

Alain Diasso

SANTÉ

Albert Mpeti plaide pour la protection de l'entrepôt de stockage de vaccins de Kinkole

Situé dans la commune de la N'sele au quartier Kinkole, l'entrepôt moderne de stockage de vaccins et autres produits est désormais opérationnel.



Photo de famille après la visite de l'entrepôt

Le vice-ministre de la Santé, Albert Mpeti l'a visité le mercredi 19 février en compagnie du directeur chargé de programme de Gavi, Thabina Maphosa, du représentant de l'Unicef en RDC, Édouard Beigbeder, et de la directrice du Programme élargi de vaccination (PEV), le Dr Elisabeth Mukamba. Albert Mpeti a saisi cette occasion pour appeler les travailleurs de cet entrepôt à le protéger car, a-t-il dit,

« Nous avons eu beaucoup de réunions relatives au fonctionnement de cet entrepôt, aujourd'hui cette œuvre devient opérationnelle et une réalité. Vous êtes donc appelés à veiller à la maintenance de ce bel instrument qui répond aux normes internationales et bénéficiant de la haute technologie du point de vue gestion d'entrepôt ». Il a, par ailleurs, laissé entendre que, grâce à cet entrepôt qui est premier en Afrique centrale, la RDC dispose aujourd'hui des équipements pour lutter contre les grandes épidémies dont Ebola et la fièvre jaune.

Tout en saluant le lien de partenariat qui lie son institution à la RDC, le directeur chargé de programme de Gavi, Thabina Maphosa qui séjourne en RDC dans le cadre d'une

visite de travail, a reconnu qu'avec la mise en service de cet entrepôt, le Plan Mashako pour la relance de la vaccination peut devenir une réalité dans la mesure où, a-t-il poursuivi, la réalisation de cet entrepôt vient ainsi répondre à un défi de l'approvisionnement de vaccins. Cela après avoir ajouté qu'une économie forte marche de pair avec une population en bonne santé. Thabina Maphosa a, en outre, félicité l'apport de partenaires et du ministère de la Santé pour la réalisation de cette infrastructure jouant un rôle important dans la conservation de vaccins en faveur des Congolais en général et en particulier les enfants. Conçu et construit par des ingénieurs congolais qui ont porté ce projet du début jusqu'à la fin, l'entrepôt moderne des vaccins de Kinkole a bénéficié du financement de Gavi. D'une superficie de 21 000 m², ce joyau architectural, comme l'a qualifié le représentant de l'Unicef en RDC est entièrement équipé avec les mobiles de bureau, des équipements informatiques. Il est également doté des engins de manutention de dernière génération. Le représentant de l'Unicef en RDC est d'avis que cet entrepôt « renforcera la chaîne de froid pour per-

mettre de rendre disponibles les vaccins aux familles, aux femmes enceintes et aux jeunes enfants dans l'ensemble du pays, particulièrement dans les zones de santé les plus reculées et difficiles d'accès ». Il a, à cet effet, formulé le vœu de voir tous les enfants et leurs mamans même ceux de zone reculée de la RDC accéder aux soins de santé de qualité permettant de vaincre les principales causes de mortalité et de contribuer à la survie et à un développement harmonieux, grâce notamment à la volonté politique du gouvernement congolais. Édouard Beigbeder a reconnu l'importance de la vaccination dans la lutte contre la mortalité infantile et maternelle. La vaccination, a-t-il souligné, est l'un des meilleurs moyens de sauver la vie de millions d'enfants. Elle permet à l'État et aux familles de faire des économies sur les coûts de santé. C'est la raison pour laquelle le gouvernement congolais avec l'appui de l'Alliance Gavi et Unicef avait décidé de doter le PEV d'infrastructures et équipements pouvant faciliter d'achat, le stockage et la distribution des produits de santé et de vaccins.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin
Mauouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Benoît Virot : « Cela m'a obligé à un exercice insolite que je n'avais jamais fait »

Représentant les éditions Le Nouvel Attila à côté de Gauz à la Fête du livre de Kinshasa, l'éditeur évoque ses dix ans dans le métier au *Courrier de Kinshasa* à la suite de l'atelier d'écriture « Littérature à tout âge », le 18 février, à Wallonie-Bruxelles. Avec un bel enthousiasme, il a décrit les rencontres en compagnie de l'auteur ivoirien tels des moments de grande intensité nourris par des échanges inattendus avec les jeunes auteurs kinoïses où l'insolite était au rendez-vous.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Comment pourrait-on vous présenter au à nos lecteurs ?

Benoît Virot (B.V.) : Comme un jeune éditeur venu de France, partageant son temps entre Paris et Marseille, à l'affût de toutes les littératures, toutes les formes de création qui peuvent venir bousculer et réinventer les modèles littéraires. .

L.C.K. : Avec quelles visées avez-vous posé vos valises à Kinshasa le temps de la Fête du livre ?

B.V. : J'ai posé mes valises, mais moi-même j'étais en quelque sorte dans la valise d'un de mes auteurs, le fameux Gauz. J'ai été invité selon la tradition de la Fête du livre, depuis l'arrivée d'Etienne Russias et de Samuel Pasquier, d'inviter un éditeur au milieu d'une trentaine d'auteurs, de slameurs et de producteurs pour faire découvrir aux jeunes kinoïses les coulisses de ce métier qui est peut-être encore peu répandu en RDC. Et, pour justifier mon invitation, il m'a été aussi proposé de rejoindre le jury d'un prix littéraire, le Prix européen de littérature congolaise, un nom un peu étrange... J'ai donc lu une trentaine de livres : un tiers de romans, un tiers de poésies, un tiers d'essais. Cela a finalement constitué mon contact le plus riche avec la littérature congolaise eu égard à ma jeune carrière éditoriale. J'ai espéré rencontrer des collègues éditeurs ici, mais je me suis aperçu que ce sont surtout de jeunes auteurs et des libraires qui venaient à ma rencontre, étant donné qu'il manque quelques maillons dans ce que nous appelons en Occident la chaîne du livre, la chaîne éditoriale. C'est quelque chose de fondamental, la manière dont auteurs, éditeurs, commerciaux, libraires, journalistes, organisateurs de festivals travaillent main dans la main pour porter l'écho des livres le plus loin possible. Je me rends compte qu'à Kinshasa il y a assez peu de librairies et que la plupart sont axés sur des livres pratiques. La plupart des fictions doivent être prescrites à l'école pour pouvoir être commandées et vendues.

L.C.K. : En quoi consiste le métier d'éditeur en pratique ?

B.V. : L'éditeur est la personne qui reçoit le texte d'un auteur, s'ouvre tout entier, ouvre toute sa sensibilité à ce

texte. Il se met au service de ce texte pour tenter d'accompagner l'auteur et l'aider à aller au bout de lui-même, de son projet. La première chose est de s'assurer que les deux personnes ont le même horizon de lecture, qu'ils partent sur les mêmes bases de travail. Et, ensuite une fois qu'il s'est assuré que l'éditeur ne trahirait pas le texte, l'auteur doit lui faire confiance et s'ouvrir lui-même aux remarques de l'éditeur qui sont uniquement de l'ordre de la suggestion. À ce moment-là, c'est un cadeau que l'auteur fait à l'éditeur en lui permettant d'entrer dans son univers dans l'idée d'affiner, améliorer, aboutir et pouvoir à la fin transmettre un texte lisible, compréhensible et émouvant pour le plus grand nombre.

L.C.K. : En tant qu'éditeur, quelle est la limite à ne pas franchir, le seuil à s'imposer ?

B.V. : Bonne question, mais aussi cruelle parce que c'est impalpable, quelque chose de difficile à verbaliser. Tout dépend de la relation avec l'auteur. Chaque texte est pris à bras-le-corps mais l'on ne formule pas ses remarques de la même manière avec tous les auteurs. Avec certains, j'évoque uniquement des questions de langue, avec d'autres des questions de structure, d'autres encore des questions d'équilibre, etc. En fait, à partir du moment où l'auteur fait confiance à son éditeur et que ce dernier a suffisamment bien perçu le projet et la volonté initiale de l'auteur, il peut aller très loin tant qu'il reste du côté de la suggestion. La limite à ne pas franchir c'est celle d'imposer, établir un rapport de force. L'auteur ne peut rien faire dont il ne soit pas convaincu sous peine qu'il ne reconnaisse plus son œuvre, ne l'assume plus. Ce serait terrible car un auteur incapable d'assumer son œuvre est comme un orphelin, peut-être même pire que cela.

L.C.K. : Vous avez vécu des moments intenses, qu'en est-il particulièrement de l'atelier d'écriture ?

B.V. : J'ai fait trois types de rencontres très fortes. L'une sur les circuits de la diffusion du point de vue des jeunes éditeurs et des jeunes auteurs, c'était fondamental. Nous nous sommes aperçus que derrière les différences entre les genres et les



Benoît Virot en interview avec Le Courrier de Kinshasa / FLK

pays, il y avait des enjeux communs. Hier après-midi, j'ai assisté au Café littéraire de Missy avec cinquante personnes. Gauz est entré dans l'esprit du public et le public s'est défendu. L'on avait presque l'impression d'assister à un combat de boxe, c'était très intensif. Depuis hier, ces rencontres durent environ trois heures. Et, ce matin, pour l'atelier d'écriture, Gauz a eu la bonne idée, plutôt que de faire écrire spontanément les auteurs, cela m'a obligé à un exercice insolite que je n'avais jamais fait : me mettre dans la peau d'un éditeur mais juste le temps de l'écoute du texte. C'était un peu comme une sorte de laboratoire où j'ai dû faire un peu comme un commando éditorial et me fier à mes premières impressions. C'est quelque chose d'un peu cruel parce que l'on est par essence un métier de long terme et de réflexion. Néanmoins, il ne faut jamais oublier ses premières impressions. Je considère que ce sont les plus importantes pour un lecteur comme pour un éditeur. Même si elles sont fausses, j'insiste là-dessus, elles vont guider quelque part la lecture du livre complet. Peut-être que l'on va s'apercevoir qu'elles étaient fausses à la trois-centième page. Mais l'éditeur doit bien se rendre compte que le lecteur, lui, n'a pas de raison, pas le temps de réfléchir, qu'il va réagir à ses premières impressions.

L.C.K. : Face à un texte, vous arrive-t-il de flairer un futur prix littéraire ?

B.V. : Cela commence à m'arriver. Mais il faut souligner que cela fait un peu plus de dix ans que j'ai créé la maison d'édition Attila, puis Le Nouvel Attila. Les choses de l'ordre de l'intuition commerciale, l'on considère que le prix est aussi une instance de légitimation symbolique ou commerciale, ont mis dix ans à me rentrer dans la peau. Je suis un pur lecteur, je suis venu à l'édition par

la lecture et par amour du papier et de l'encre. Et, pendant dix ans, c'est uniquement mon esprit éditorial qui a pris le dessus, vu le jour et s'est manifesté. Et, depuis septembre dernier, le succès tout à fait inattendu et improbable d'un roman québécois intitulé *Querelle* de Kevin Lambert qui a eu une presse débordante, j'ai commencé à comprendre, je dirai que c'est presque une sensation physique. À la lecture des textes, j'ai commencé à comprendre ce qui pouvait mouvoir et motiver les commerciaux, les libraires, les journalistes et les commerciaux des prix littéraires autour de moi. Et là, depuis six mois, en lisant des textes, j'ai des petites remontées, des petites lumières qui clignotent et me disent :

« Tiens, ce sera peut-être un prix féminin, etc. » C'est vrai que j'ai acheté un roman québécois au mois de novembre et j'ai dit aux éditrices : « *Nous avons raté le Médicis cette année, mais l'an prochain, nous aurons notre prix féminin* ». C'est très prétentieux, mais j'estime qu'au bout de dix ans d'aventure d'un franc-tireur très libre qui donne beaucoup de liberté aux auteurs et qui se bat pour leur ouvrir un maximum d'horizon, c'est une bénédiction que la petite patte commerciale commence à se frayer un chemin à côté de la patte éditoriale.

L.C.K. : Qu'est-ce qui est le plus dur à faire pour un éditeur ?

B.V. : Deux choses sont très dures à faire. La première c'est tout ce qui concerne la communication parce que la maison d'édition n'est pas faite pour cela et que l'on doit improviser un autre métier. Consacrer une grande part de son temps à quelque chose qui nous éloigne tout de même du pur texte. La deuxième chose, c'est continuer parce que le plus facile dans une maison d'édition, c'est le début, la création dans le moment d'inconscience. Mais ensuite, continuer est quelque chose de très ingrat parce qu'il faut des années et des années pour se faire un nom. Il faut recréer un réseau pour chaque livre, recommencer le discours et le travail de

persuasion sur chaque livre. Cela est très ingrat. Même au bout de dix ans il y a toujours une forte incertitude, une forte instabilité, le vrai mot c'est la précarité qui règne sur les finances et l'avenir de la maison d'édition. Le lien le plus tenace, c'est celui avec les lecteurs et les auteurs, tout le reste est à recommencer, à recréer chaque jour.

L.C.K. : Vous est-il déjà arrivé de refuser un livre et de le regretter ? Si oui, à quelle occasion ?

B.V. : Je reçois à peu près mille manuscrits par an et j'en accepte en moyenne deux. J'en publie dix, mais sur les dix, il y a des auteurs étrangers, ceux qui m'ont accompagné, le troisième Gauz, le deuxième Kevin Lambert, le deuxième livre de Maryam Madjidi. Je refuse 998 romans par an mais Gallimard en refuse beaucoup plus. Par ailleurs, je suis l'éditeur qui en accepte plus en pourcentage par la poste. La plupart de mes collègues n'acceptent jamais les manuscrits envoyés par la poste, uniquement des textes reçus par des amis. Mais pour ce qui est des refus regrettés, non ! Je dois dire qu'après avoir refusé pour de bonnes raisons, j'ai toujours assumé même si ce sont des textes qui ont marché, fonctionné par la suite. En revanche, il m'est arrivé de regretter un texte auquel je n'avais pas répondu assez vite que je me suis fait souffler par un autre éditeur.

L.C.K. : Quelle chance peut avoir un jeune auteur de se faire éditer par Le Nouvel Attila ?

B.V. : C'est deux sur mille et ce n'est pas si mal parce que chez Gallimard, c'est peut-être deux sur un million. Finalement, il a plus de chance de se faire éditer au Nouvel Attila que chez Gallimard. Et, comme je suis assez fidèle au credo de Gauz, prime à l'originalité, la causticité et la subjectivité. Prime aux gens qui créent leur propre univers. On ne le sait pas ! On ne le sait pas avant d'avoir rencontré son public et son éditeur. Il ne faut pas se poser la question, il faut suivre son instinct. Cette énergie, cette plume, elle doit venir de l'intérieur, elle ne tombera pas de l'extérieur. Lorsqu'on aura besoin d'exprimer quelque chose, même quelque chose de vécu, l'écriture et la forme viendront de l'intérieur, du son, des instincts du corps. Lorsqu'on a eu le temps de se connaître, c'est mieux de le remettre en mains propres, sinon je demande à recevoir tous les manuscrits par PDF pour des commodités de lecture, de transport, de consultation et d'archivage.

Propos recueillis par Nioni Masela

DROITS HUMAINS

Me Mwamba Mushikonke a reçu une délégation de l'UE

La mission est venue s'enquérir du travail de la situation des droits de l'Homme au pays, des activités réalisées par la CNDH, l'année dernière, ainsi que ses perspectives.

La situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC) a été au centre d'une audience que le bureau de la Commission nationale aux droits de l'homme (CNDH) a accordé, en début de week-end, à une délégation de l'Union européenne (UE). Le

président de la CNDH-RDC, Me Mwamus Mwamba Mushikonke, assisté par d'autres membres du bureau de cette institution d'appui à la démocratie, dont le vice-président Amuri Lumumba wa Meyembe, et le rapporteur-adjoint, Dr Chantal Nembunzu, a conféré avec l'attachée



Me Mwamba Mushikonke / DR

politique, point focal Genre et Droits de l'homme, et du chef de section politique, Presse et Information de la délégation de l'UE en RDC.

La délégation de l'UE, avait-il été indiqué, était venue s'imprégner auprès de la CNDH de la situation des droits de l'homme au pays, des activités réalisées par cette institution d'appui à la démocratie, l'année dernière, ainsi que ses perspectives. Après les

échanges, la délégation de l'UE a affirmé avoir trouvé auprès des membres du bureau de la CNDH, les réponses appropriées à toutes les préoccupations formulées. Cette rencontre était également l'occasion pour le bureau de la CNDH de réitérer sa disponibilité de continuer à collaborer avec d'autres organisations, conformément à sa loi organique.

Lucien Dianzenza

PROJET INGA 3

Félix Tshisekedi appelé à définir une politique claire

La Corap pense que, pour une bonne évolution du projet, le chef de l'Etat devra, en plus de dissiper le flou sur l'instance habilitée à engager ledit projet dans le but d'améliorer le niveau de la transparence, impliquer les communautés locales et les organisations de la société civile dans toutes les phases.

La Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) continue à s'opposer au développement du projet Inga 3 dans son état actuel. Dans un récent communiqué, cette plate-forme d'ONG vient de formuler quelques recommandations à l'endroit du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour accompagner la volonté du gouvernement de faire avancer ce projet.

La Corap attend précisément du chef de l'Etat de publier d'abord une politique claire sur l'orientation du projet hydroélectrique d'Inga 3. Mais également, en plus de dissiper le flou sur l'instance habilitée à engager le projet Inga 3, dans le but d'améliorer le niveau de la transparence, Félix-Antoine Tshisekedi est exhorté à impliquer les communautés locales et les organisations de

la société civile dans toutes les phases du projet, à partir de l'atelier prévu du lundi 24 au mardi 25 février courant. A en croire la Corap, cette implication passe par la consultation et la participation de ces dernières, parce qu'elles sont parties prenantes au projet.

Dans son communiqué, la Corap a, par ailleurs, salué la volonté du chef de l'Etat d'améliorer l'accès de la population congolaise à l'énergie pour passer de 8 à 30 % d'ici la fin de sa mandature. Ce regroupement d'ONG croit que cette détermination passera notamment par l'investissement dans les microcentrales et les autres formes d'énergies renouvelables que sont le solaire, l'éolienne, la géothermie, etc.

La Corap dit, par contre, avoir constaté que le gouvernement de la République réitère sa volonté de faire avancer ce projet du barrage hydroélectrique



Barrage Inga/DR

Inga 3, sans tenir compte de ce principe d'implication des communautés locales et des organisations de la société civile. Elle affirme avoir été informée des nouvelles sur l'évolution du projet Inga 3 à travers diverses plates-formes d'informations dont la tenue de la dernière réunion entre le gouvernement congolais et ses partenaires sur le projet Inga

3. Cette plate-forme d'ONG affirme avoir appris que, de cette réunion, il a été annoncé que le projet était remis à son état initial pour produire 4 800 MW et que la procédure de recrutement du développeur devra être relancée. « La Corap s'interroge sur la gouvernance actuelle du projet, notamment sur l'instance qui engage le pays dans les

négociations sur le projet Inga 3 », a déclaré ce regroupement d'ONG qui mène un monitoring régulier du secteur de l'électricité en République démocratique du Congo. Et c'est dans ce cadre qu'elle suit avec attention l'évolution de ce secteur depuis l'avènement au pouvoir de l'actuel Président de la République.

Lucien Dianzenza

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr





MEILLEURS
PRODUITS
 D'ASSURANCES
 AUX MEILLEURS
PRIX
SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque
 chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
 DU CONGO

ÉNERGIE ATOMIQUE

Le nucléaire civil en RDC

Le Conseil des ministres a approuvé le redémarrage du réacteur Triga II à Kinshasa. Par ailleurs, sur le plan diplomatique, les autorités RD-congolaises ont pris l'option d'expliquer la position du pays lors de la réunion de consultation sur les améliorations de la sécurité nucléaire qui se tiendra à Vienne avant la fin du mois de février 2020.

Professeur Félix Malu wa Kalenga (1936 - 2011)



Le Pr Malu et le Centre nucléaire de Kinshasa

Le nucléaire fait toujours l'objet d'une attention particulière de la communauté internationale, autrement dit

« des pays développés », ironise un chercheur RD-congolais approché par la rédaction. En effet, même en l'absence d'activité du réacteur nucléaire, le site érigé en plein cœur de l'Université de Kinshasa (Unikin) reçoit régulièrement les inspecteurs de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA). Entre le 29 juillet et le 2 août 2019, une équipe d'experts a effectué une mission d'inspection visuelle du combustible nucléaire et des structures internes du réacteur pour en évaluer l'état exact. Il s'agit tout de même d'un réacteur inauguré en 1972 et mis en marche officiellement une année après. A ce jour, il reste opérationnel bien qu'inactif depuis des lustres. L'on n'y trouve même de l'uranium et autres déchets fissiles stockés sur le site universitaire. Le plan de modernisation estimé à des millions de dollars américains attend toujours un financement conséquent. Sa principale vocation est de mener des recherches génétiques, industrielles, médicales et biologiques.

Historiquement, la RDC est l'un des pays africains pionniers en matière de recherche nucléaire à des fins non militaires. A la fin de la Deuxième Guerre mondiale et face aux atrocités des bombardements meurtriers des États-Unis d'Amérique à Hiroshima et Nagasaki (Japon), le nucléaire civil pacifique a commencé à se développer à côté du nucléaire militaire désormais sous le feu des critiques. Progressivement, cette mutation a conduit à la création de l'AIEA en 1957. C'est aussi à cette période que la RDC va mener ses premiers pas dans le nucléaire pacifique. Bien

avant déjà, expliquent certains chercheurs, le pays était impliqué malgré lui dans le drame japonais en participant au Projet de recherche qui produisit la première bombe atomique. En effet, l'uranium utilisé dans les bombes américaines est venu tout droit des mines RD-congolaises du Haut-Katanga, la principale région minière de la RDC.

Pour la construction du site nucléaire à proprement parler, il date également d'avant l'indépendance. En fait, son histoire est liée fortement à celle d'une personnalité bien familière dans le monde étudiant : Mgr Luc Gillon. Il est le bâtisseur et le premier recteur de l'Université Lovanium entre 1954 et 1967. En recourant à ses réseaux et ses multiples relations, Luc Gillon, présenté comme le père du nucléaire en RDC, a obtenu l'appui de la puissance coloniale, en l'occurrence la Belgique, pour créer le Centre d'études nucléaires de Kinshasa sur le site de l'Université de Lovanium (l'actuel Unikin) dans les années 1959. Né en RDC, ce premier réacteur d'Afrique de type Triga Mark I est entré en service au mois de juin de la même année sur le site universitaire. Mais le pays n'est devenu membre effectif de l'AIEA qu'en 1961, après l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Éthiopie, la Tunisie et le Soudan. Après l'indépendance, le dauphin de Luc Gillon, un jeune ingénieur RD-congolais de 29 ans, Félix Malu wa Kalenga, a pris la relève. Il lui a succédé complètement dans les années 1965. Ce brillant chercheur accompagné d'une équipe chevronnée a le mérite d'avoir modernisé le réacteur Triga Mark I en Triga Mark II en dépit de l'instabilité politique qui caractérise la période. Mais il s'agit d'une autre histoire.

Laurent Essolomwa

UNE ADRESSE E-MAIL
 POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
 PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

DÉVELOPPEMENT

La Banque mondiale divise son département Afrique en deux

Le département Afrique de la Banque mondiale (BM) sera divisée en deux, à compter de juillet prochain, a annoncé son président David Malpass.

Depuis 2000, les 54 pays africains ont été divisés en interne, un département régional appelé «Moyen-Orient et Afrique du Nord» et un autre appelé «Afrique» subsaharienne. A compter du 1er juillet 2020, le département Afrique sera divisé donc en «Afrique occidentale et centrale» et «Afrique orientale et australe». Chaque département sera dirigé par un vice-président. «Nous pensons que ce sera le moyen le plus efficace de réussir les programmes de pays et les programmes régionaux», a déclaré David Malpass. Une décision pour une «reconnaissance des grands défis auxquels l'Afrique est confrontée».

En effet, l'Afrique représente la plus grande destination pour les ressources bancaires -un tiers du

total des prêts de la BM. Le continent abrite également plus de 40% de toutes les personnes vivant dans l'extrême pauvreté, a ajouté le président de la BM. «Nous avons ajouté des ressources en Afrique subsaharienne, donc les ressources de gestion doivent être là. Nous pensons que ce sera le moyen le plus efficace de réussir les programmes de pays et les programmes régionaux, tant au Sahel que dans la Corne d'Afrique et ailleurs en Afrique subsaharienne», a-t-il souligné.

Hafez Ghanem, actuel vice-président de la Banque pour l'Afrique, deviendra vice-président pour l'Afrique orientale et australe. Ousmane Diagana, actuel vice-président des ressources humaines de la Banque et ancien directeur national de la BM pour le Mali, le Niger, le Tchad et

la Guinée, est nommé à la tête de l'unité Afrique occidentale et centrale. David Malpass a qualifié ces changements de «moyen pour la banque de se rapprocher des pays emprunteurs».

Cette décision intervient alors que les prêts à l'Afrique - et aux États fragiles et touchés par les conflits augmentent. Alors que les nouveaux rôles de vice-président seront à Washington, «nous déplaçons les directeurs de cabinet» dans la région, a-t-il déclaré. La présidence de David Malpass est perçue comme une rupture avec celle de Jim Yong Kim. Pour les observateurs, sa présidence est davantage axée sur l'intérieur. Néanmoins, il rejette la distinction entre les unités régionales et les pratiques mondiales.

Noël Ndong

PRÉSIDENTIELLE

Les Togolais aux urnes

À la faveur de l'élection présidentielle, le corps électoral a été convoqué, le 22 février, pour élire leur chef de l'Etat. Au total sept candidats en lice, dont le président sortant, Faure Gnassingbé, qui brigue un quatrième mandat.

La campagne s'était achevée jeudi. Un peu plus de 3,6 millions d'électeurs ont été appelés aux urnes au premier tour de ce scrutin, dont 348 Togolais de la diaspora. Ces derniers voteront dans les ambassades à Paris, Washington, Rabat, Abuja, Libreville et Kinshasa. 9 389 bureaux de votes sont ouverts à travers le pays, chaque bureau enregistrant au plus cinq cents électeurs.

Sept candidats sont en lice dont Faure Gnassingbé, le président sortant qui brigue un 4^e mandat au nom du parti Unir. Jean-Pierre Fabre, 67 ans, le leader de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), tente sa chance pour la troisième fois après les tentatives de 2010 et 2015, où il était arrivé deuxième. Agbéyomé Kodjo, 66 ans, ancien pilier du régime Eyadéma, désormais passé à l'opposition et investi par la coalition des forces démocratiques, se présente pour la deuxième fois à la magistrature suprême après avoir récolté 0,9% des suffrages en 2010.

Deuxième tour de piste également pour Aimé Gogué, 73 ans, le chef de file de l'Alliance démocratique pour le développement intégral (ADDI) avait obtenu 4,3% des voix en 2015. A ce même scrutin, Mohamed Tchassona Traoré avait lui glané 0,9 % des suffrages. A 60 ans, ce dernier se présente toujours sous les couleurs du Mouvement citoyen pour la démocratie et le développement (MCD). Les deux derniers candidats sont des anciens de la C14, une coalition de quatorze partis d'opposition. Komi Wolou, 56 ans, représente le pacte socialiste pour le renouveau (PSR) et Georges-William Kouessan, le parti Santé du peuple. A 53 ans, ce dernier est le plus jeune des sept candidats en lice.

Les 3,6 millions d'électeurs togolais auront le choix entre six candidats pour provoquer une alternance et sortir un président qui détient toutes les clés de l'appareil d'Etat depuis quinze ans. Pour l'opposition, parvenir à le battre après s'être présentée en ordre dispersé relèverait toutefois de l'exploit. Les premiers résultats ne sont pas attendus avant le début de la semaine prochaine.

Josiane Mambou Loukoula

ONU

Scandale de corruption

Un groupe de travail des Nations unies a touché 150.000 euros des séparatistes catalanes.

Un «groupe de travail» de l'ONU a perçu en 2019 un pot-de-vin de 150.000 euros du gouvernement autonome de la Catalogne, en contrepartie d'un «rapport» favorable à «la cause indépendantiste catalane» qualifiés de «détenus politiques», a-t-on appris. Ces experts auraient exigé du gouvernement fédéral espagnol «leur libération immédiate» voire leur «indemnisation»!

Le montant du pot-de-vin a été transféré aux collaborateurs de l'ONU via «l'agence catalane pour la coopération», pour «monter» le rapport où ils ont qualifié d'«arbitraires» les conditions de détention des indépendantistes catalans. «Si le Royaume d'Espagne ne se conforme pas, il violera le droit international», avait décrété ledit Groupe de travail, suscitant une vive protestation du chef de la diplomatie espagnole, Josep Borrel, qui avait fait état de «certaines collusions ou corrélations» au sein du groupe onusien, pour rendre un «avis» tendancieux envers le gouvernement fédéral espagnol.

N.Nd.

G5 SAHEL

La Mauritanie va accueillir le sixième sommet

Nouakchott, la capitale de la Mauritanie, va accueillir le sixième sommet ordinaire des chefs d'Etat du G5 Sahel, le 25 février.

En prélude à cette rencontre des chefs d'Etat du G5 Sahel, la tenue de la 7e session du Conseil des ministres se déroulera deux jours auparavant, à partir du dimanche 23 février. A l'issue du sommet de Nouakchott, la présidence en exercice du G5 Sahel reviendra au chef de l'Etat mauritanien, Mohamed ould Cheikh El Ghazouani. Cette rencontre va «évaluer des progrès réalisés dans le cadre de l'opérationnalisation de la force conjointe du G5 Sahel et l'adoption de la stratégie de communication», a indiqué le secrétariat permanent de l'organisation sous-régionale. Ce sommet intervient dans un contexte de recrudescence des attaques terroristes au Mali, au Burkina Faso et au Niger.

L'opérationnalisation de la force conjointe du G5 Sahel est actuellement plombée par le manque de moyens financiers, militaires et logistiques. Des promesses des partenaires tardent à se concrétiser. «L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre de projets de développement dans les domaines de l'eau, de la santé, des chaînes de valeurs agropastorales dans chaque pays» dans le cadre d'un Programme d'investissements prioritaires (PIP), rappelle un document du secrétariat permanent du G5 Sahel. La force conjointe du G5 Sahel est composée de cinq mille hommes issus des armées des pays membres de cette organisation sous-régionale : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

N.Nd.

THE TONY ELUMELU FOUNDATION

**GAGNE \$5000
POUR LANCER
TON PROJET**

INSCRIPTION EN LIGNE
DU 1^{ER} JANVIER AU 1^{ER} MARS

Rendez-vous sur le site
tefconnect.com

COOPÉRATION

L'ambassade des Etats-Unis disposée à soutenir les anciens boursiers congolais

À l'initiative du nouveau chargé d'affaires, Davis Travis, les anciens participants au programme de formation aux Etats-Unis se sont retrouvés, le 20 février à Brazzaville, pour renforcer leur collaboration au sein d'Alumni Connex.

Dans son discours, le nouveau chargé d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis au Congo a exprimé sa volonté de travailler avec les anciens boursiers, en vue de poursuivre l'œuvre de renforcement des relations d'amitié et de coopération entre son pays et la République du Congo. « Vous êtes très importants dans nos efforts de renforcer les liens entre les peuples américains et congolais. Vous contribuez à promouvoir la diversification économique du Congo et à inculquer aux jeunes congolais les compétences et les connaissances nécessaires du XXI^e siècle », a déclaré Davis Travis.

Les anciens bénéficiaires aux différents programmes d'échanges professionnels et académiques aux Etats-Unis sont, selon lui, une « extension » de l'équipe de l'ambassade. « Nous espérons que vous continuerez à travailler et à communiquer avec notre équipe des affaires publiques afin de poursuivre nos objectifs communs et de saisir les opportunités disponibles », a-t-il souhaité.

Pour lui, Alumni Connex offre aux anciens boursiers une plate-forme et une opportunité de « resauter », de se « connaître », de « partager des idées » et de « collaborer ». En outre, il les a encouragés à multiplier des rencontres et des échanges.



Une vue des anciens boursiers / crédit photo adiac

Au nom de l'ambassadeur des Etats-Unis, et de tout le personnel, le chargé d'affaires a réitéré son engagement à « travailler » avec les anciens boursiers, et à les « soutenir ». « Ensemble, nous sommes une équipe en mission pour améliorer les relations et promouvoir la

prospérité entre les Etats-Unis et le Congo », a assuré Davis Travis. Au cours de la rencontre, plusieurs anciens boursiers, dont l'ancien ministre des Zones économiques spéciales, et la présidente nationale de l'Association des femmes juristes du Congo (AJFC) ont exprimé leur

satisfaction d'avoir participé au programme de formation aux Etats-Unis.

« Ce genre de rencontre est très importante parce que nous devons être, en quelque sorte, une valeur ajoutée pour notre pays, et faire en sorte qu'il y est un lien

« Ce genre de rencontre est très importante parce que nous devons être, en quelque sorte, une valeur ajoutée pour notre pays, et faire en sorte qu'il y est un lien entre les Etats-Unis et l'Afrique. Avec l'aide de l'ambassade, nous devons être l'interface entre les industriels américains et le Congo, puisque ce pays est au cœur du bassin du Congo, au cœur de l'Afrique centrale, où l'avenir du monde va se jouer »,

entre les Etats-Unis et l'Afrique. Avec l'aide de l'ambassade, nous devons être l'interface entre les industriels américains et le Congo, puisque ce pays est au cœur du bassin du Congo, au cœur de l'Afrique centrale, où l'avenir du monde va se jouer », a indiqué Alain Akouala Atipault, ancien boursier (1997) du programme sur la privatisation et les réformes économiques.

L'ardente défenseuse de la cause des femmes, Jocelyne Milandou, qui a bénéficié de la bourse américaine en 1990 sur la constitution américaine estime que « l'intérêt de ce genre d'expérience permet de nous enseigner les bonnes pratiques à appliquer chez nous ».

La rencontre a été également marquée par la remise de diplômes à deux nouveaux boursiers américains, en l'occurrence, Arsène Sévérin Ngouela, journaliste à VOA Afrique et directeur de VOX TV ; et le capitaine Tatiana Ondongo, commandant de compagnie de gendarmerie des transports aériens de Brazzaville. La formation aux Etats-Unis leur a permis d'enrichir leurs connaissances dans des domaines spécifiques.

A ce jour, plus de sept cents congolais ont déjà bénéficié de bourses américaines.

Yvette Reine Nzaba

IATA
HARIOM TRAVELS
Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

BUROTEC
Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
lenovo
ASUS APC acer
Canon
DELL

Agence Pointe-Noire
98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz

ENTREPRENARIAT

« Kosala », une plate-forme pour accompagner les start-ups

Créée par Dexter Trésor Omono, un jeune entrepreneur congolais, « Kosala » est une plate-forme qui réunit un certain nombre de conditions pour faciliter l'émergence des petites et moyennes entreprises (Pme) ainsi que les start-ups.

« Kosala » met à la disposition des entrepreneurs un suivi sur mesure ainsi que des mécanismes de financement afin de faciliter la création et le développement de nouvelles entreprises. Aussi cet outil favorise-t-il leurs réussites tout en leur offrant des solutions qui permettront de diminuer les obstacles au bon déroulement des projets.

Sur les critères de validation des projets, la plate-forme est ouverte à tout le monde; mais deux dimensions s'imposent pour la validation des différents projets, notamment la dimension technologique et environnementale. « Aujourd'hui avec les Objectifs de développement durable (ODD), il est important d'entreprendre tout en préservant l'écosystème. L'objectif ici c'est d'entreprendre sans détruire la nature », a indiqué le fondateur de Kosala en soulignant qu'après validation, les experts ou consultants assermentés s'assurent de la faisabilité du projet en vue d'un accompagnement efficient dans sa mise en forme afin que celui-ci



Dexter Trésor Omono

bénéficie d'un financement des partenaires.

Selon Dexter Trésor Omono, faire partie d'une pépinière est pour une entreprise ou un entrepreneur une garantie auprès des banques qui autrefois manifestaient une grande inquiétude dans le financement des PME.

« Dans les pépinières, l'entreprise hébergée jouit non seulement de l'espace de travail mais également d'un suivi ou d'un accompagnement dans la gestion. L'entreprise est gérée par le porteur du projet et la pépi-

nière », a-t-il fait savoir.

Dans son objectif de disposer d'un appui considérable pour aider les entreprises et les start-ups, « Kosala » accompagne les entrepreneurs sur une durée de six mois à trois ans, selon le projet, les besoins, la taille de l'entreprise, etc. Outre les questions relatives à l'assistance et le suivi, l'initiative vise en quelque sorte à pallier les problèmes d'emplois pour les entreprises et les jeunes entrepreneurs prêts à se lancer dans l'entrepreneuriat, en vue de faciliter la création et le développement des entreprises au Congo.

« Le Congo d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier. Auparavant, il était facile d'obtenir un emploi mais de nos jours, cela devient très difficile. La diversification de l'économie commence par la création des entreprises. Il nous faut donc inciter les jeunes à entreprendre; car cela permet de contribuer d'une manière efficace au développement économique du pays », a relevé le fondateur de la plate-forme Kosala.

Gloria Imelda Lossele

UNIVERSITÉ INTER-ETATS CONGO-CAMEROUN

Cent quatre-vingt-quinze étudiants congolais en formation à Sangmelina

Les admis au concours d'entrée à l'Université inter-Etats Congo-Cameroun ont quitté Brazzaville, le 20 février, pour poursuivre leurs études dans la ville de Sangmélima, au Cameroun, durant cinq ans.



Départ officiel des étudiants Congolais/Adiac

Dans la ville de Sangmélima, ces jeunes Congolais étudieront dans les filières de design, l'ingénierie système numérique, l'énergie et l'ingénierie numérique sociotechnique. L'école supérieure internationale de génie numérique de l'Université inter-Etats Congo-Cameroun compte vingt-cinq filières sociotechniques.

« Nous avons remercié le gouvernement pour cette initiative. Nous avons conseillé nos enfants à mieux se comporter; à plus de discipline dans le pays voisin et à être plus conscients pour leurs études », a indiqué, André Kihoulou, coordonnateur du bureau des parents d'étudiants.

L'Université inter-Etats Congo-Cameroun est en ce moment l'unique projet intégrateur dans le domaine de l'enseignement supérieur au niveau de la sous-région africaine. Cet établissement d'enseignement supérieur s'ouvre aux étudiants des autres pays d'Afrique et du monde. La mise en œuvre du projet est la volonté des présidents Denis Sassou N'Guesso et Paul Biya. L'établissement emploie un personnel administratif et enseignant des deux pays.

« Nous remercions nos deux chefs d'Etat. Nous avons visité l'établissement. Tout est fin prêt, la restauration et l'hébergement y compris. Il y a des accompagnateurs qui vont aider les étudiants. C'est une opportunité très importante car le génie numérique est un domaine porteur », a indiqué le professeur Scholastique Dianzinga, coordonnatrice du projet de l'Université inter-Etats Congo-Cameroun.

Fortuné Ibara

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 24 AU 29 FEVRIER

LUNDI 24 FEVRIER

10H30 ATELIER : « VERTEBRES FLOTTANTES » DE CAROLINA RAMIREZ ESCOBAR JUSQU'AU 6 MARS

MARDI 25 FEVRIER

18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : THE FIGHTING TEMPTATIONS

MERCREDI 26 FEVRIER

15H00 DEBAT D'IDEES : PROMOUVOIR LA CONSCIENCE COMMUNALE POUR DEVELOPPER LA CITOYENNETE URBAINE

18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : BOYCHOIR

19H00 MERCREDI A LA CAFET' : SHADOW LAMENACE

JEUDI 27 FEVRIER

15H00 RENCONTRE LITTERAIRE : L'APPEL DU KILIMANDJARO

18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : THE GOSPEL

VENDREDI 28 FEVRIER

18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : JOYFUL NOISE

SAMEDI 29 FEVRIER

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE, RENCONTRE DU SCRABBLE)

15H00 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : SISTER ACT 1

18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : SISTER ACT 2



SEMAINE DU CINÉMA
AFRO-AMERICAIN
DU MARDI 25 AU SAMEDI 29 FEVRIER
SALLE SAVORGNAN

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

DISPARITION

François Bakana conduit à sa dernière demeure

Décédé le 5 février à Brazzaville à l'âge de 60 ans, le député de la deuxième circonscription électorale de Mindouli, département du Pool, François Bakana, a été inhumé le 22 février au cimetière du centre-ville.

Peu avant la mise en terre, le Parlement lui a rendu un dernier hommage, au cours d'une cérémonie solennelle organisée au Palais des congrès à Brazzaville sous la direction du président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, en présence de son homologue du Sénat, Pierre Ngolo. Né le 27 février 1960 à Kimbedi, l'illustre disparu était détenteur d'un Certificat d'aptitude d'inspecteur d'éducation physique et sportive, obtenu à l'Université Marien-Ngouabi en 2007.

Il a débuté sa vie politique en 1976 avec son adhésion à l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (Ujsc). L'illustre disparu a occupé les fonctions de premier secrétaire de la cellule Ujsc- Jeunesse du parti des CEG de Kibossi et Goma Tsé-Tsé de 1984 à 1987. A l'avènement de la démocratie en République du Congo, il était suppléant du député de Mindouli 3 de 1992 à 1993. C'est finalement en 2007 que François Bakana a retrouvé l'hémicycle en qualité de député suppléant de la deuxième circonscription de Mindouli. Il siégeait à l'Assemblée nationale depuis 2014, suite au décès de son titulaire Emmanuel Bété-Siba, faisant en même temps son entrée au Parti congolais du travail. Il était de 2002 à 2007, collaborateur du conseiller politique du chef de l'Etat.

Au plan associatif, François Bakana, a assumé les fonctions de président de l'ONG APAEO de 2001 à 2003, secrétaire général de la Fondation Sœur August-



Isidore Mvouba s'inclinant devant la mémoire de François Bakana. Adiac

tine de 2003 à 2004 et secrétaire permanent de l'ONG IDD-Congo de 2007 à 2009. Il dirige l'association Kintuari Kia Kizunga (AK3) depuis 2015.

« François Bakana, l'homme aux vies multiples, laisse sans voix sa famille biologique, politique, sportive, professionnelle et associative. A la lumière des parcours scolaire, académique, professionnel et politique de François Bakana, on peut dire qu'il a eu une vie bien remplie. Une telle vie faite, de collaboration, de service et de proximité avec les autres, justifie la peine que nous ressentons », a rappé-

lé le président de la commission santé, affaires sociales, familles et genre de l'Assemblée nationale, Alain Pascal Leyinda, dans l'oraison funèbre.

Une législature gagnée par le spectre de la mort ?

Selon Alain Pascal Leyinda, la quatorzième législature qui entre dans sa troisième année semble être gagnée par le spectre de la mort. En effet, avec les décès des députés Jean Apollinaire Tsiba, Félix Ibara-Ndeli, Dominique Ondzé et aujourd'hui François Bakana, l'Assemblée nationale enre-

gistre en moyenne un décès par an. Funestes statistiques, un décès par an, mais de quelle manière, s'est-il interrogé, précisant que pour les trois derniers cas, il s'agissait des décès brusques, inopinés et inattendus.

« Une fois de plus, la mort nous prive d'un de nos compagnons sans nous laisser le temps de nous y préparer. Une fois de plus, nous sommes contraints de nous consacrer l'épouvantable épreuve de constater impuissamment à la sortie hors du temps d'un collègue, d'un ami, d'un frère. Vas, vas en paix, honorable François Ba-

kana ! Transmets notre reconnaissance à tous ceux des parlementaires qui t'ont précédé et qui vont te recevoir. Adieu cher collègue », a conclu Pascal Leyinda.

Hommage émouvant des sportifs à François Bakana

La communauté sportive nationale a rendu le 21 février au gymnase Maxime Matsima à Makélékélé un dernier hommage au président de la Fédération congolaise de gymnastique décédé le 5 février à Brazzaville, à l'âge de 60 ans.

La succession des enchaînements des éléments gymniques (rythmiques, artistiques et aérobic) par les athlètes a été un moment d'émotion. Les gymnastes se sont rendus bien compte que François Bakana les a quittés pendant qu'ils avaient encore besoin de lui. Une épreuve dure à surmonter.

Ce dernier a marqué la gymnastique congolaise de par son empreinte. Cet inspecteur d'éducation physique et sportive a dirigé la fédération pendant trois olympiades et a respectivement assumé les fonctions de deuxième vice-président du Comité national olympique et sportif congolais et membre du comité exécutif de l'Union africaine de gymnastique. Son engagement pour la discipline lui a valu une reconnaissance au niveau mondial.

Notons que l'illustre disparu laisse une veuve et des enfants.

Parfait Wilfried Douniama et James Golden Eloué

LE FAIT DU JOUR

À pas de géant

Mine de rien, l'année en cours approche de la fin de son premier trimestre. Sur son chemin court sans fin le temps qui nous sépare des douze prochains mois que l'on sait chez nous, au Congo, ceux du renouvellement à leur début du mandat électoral du président de la République.

Moment de mobilisation au cours duquel sortent du bois les principaux acteurs du champ politique national, la présidentielle de l'année est déjà au cœur de toutes les conjectures, mais pourtant aussi de toutes les prises de parole. Enfin, presque.

Sous d'autres cieus des personnes avisées ont une remarque judicieuse tirée de l'observation qu'elles font des processus électoraux. A savoir qu'il est difficile de borner les périodes

de début et de fin des campagnes électorales.

Il est certain que l'administration électorale fixe la période durant laquelle les postulants propagent leurs offres.

Cet aspect juridique n'éprouve pas la dynamique sociologique de l'élection au regard des formes déguisées de mobilisation qui l'accompagnent.

A une année du rendez-vous on se rend compte de l'effervescence qui s'empare des officines politiques.

Peut-être d'ailleurs qu'elles ne pensent plus qu'à cette échéance qui ne tardera pas à tout conditionner. Parce qu'une élection de cette envergure ne laisse personne indifférent.

Gankama N'Siah



ANNONCE POUR LA VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER D'UNE SUPERFICIE DE 524 M² A POINTE - NOIRE

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) informe le public qu'elle met en vente un bien immobilier, dont ci - dessous la désignation :

Propriété bâtie sise à Pointe-Noire, objet du titre foncier n°41056, cadastrée section CF, Bloc34, parcelle n°01 avec une superficie de 524,13 m², quartier Mongo-Kamba, arrondissement n°04 Loandjili. Le terrain est entièrement clôturé, situé à l'intersection de deux ruelles facilement accessibles et relativement plat, polygone régulier (rectangle) avec des constructions durables au standing moyen, notamment :

- Bâtiment d'Habitation plain-pied de 3 Chambres / 1 Salon / Cuisine / Sanitaires
- Bâtiment annexe, derrière bâtiment principal abritant un débarras et boc sanitaire

- Bâtiment annexe R+ 1 à caractère commercial du côté de la ruelle

Prix de vente : FCFA quarante-cinq millions (45.000.000)

Les offres seront reçues sous pli fermés, aux adresses ci-dessous :

- Brazzaville : Siège de la BCH sur l'Avenue Amilcar Cabral au service accueil à l'entrée de l'agence au RDC
- Pointe-Noire : Avenue Charles de Gaule en face de E2C

La date limite de dépôt des offres est fixée au **29 février 2020 à 16h00**

Pour toutes informations, veuillez nous contacter aux numéros suivants : 06 647 35 85 / 06 510 96 24 / 22 281 25 88

ANNONCE POUR LA VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER D'UNE SUPERFICIE DE 607,77 M² A POINTE - NOIRE

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) informe le public qu'elle met en vente un bien immobilier, dont ci - dessous la désignation :

Propriété bâtie sise à Pointe-Noire, objet du titre foncier n°22892, cadastrée section AE, Bloc 65, parcelle n°08 avec une superficie de 607,77 m², quartier Mbotla Raffinerie, arrondissement n°04 Loandjili. Le terrain est entièrement clôturé et relativement plat, situé à proximité d'un cours d'eau. Ce site a pour particularité d'être vaste et le seul bâtiment existant occupe un coin du terrain, le reste d'espace est approprié pour tout type de projet de construction. Terrain en Polygone irrégulier avec un bâtiment en matériaux durables au standing moyen, notamment :

- Bâtiment d'habitation plain-pied de 2

Chambres / 1 Salon / Cuisine / Sanitaires ;
- Un studio (dans le même bâtiment)
- WC visiteurs (dans le même bâtiment)

Prix de vente : FCFA cinquante millions (50.000.000)

Les offres seront reçues sous pli fermés, aux adresses ci-dessous :

- Brazzaville : Siège de la BCH sur l'Avenue Amilcar Cabral au service accueil à l'entrée de l'agence au RDC
- Pointe-Noire : Avenue Charles de Gaule en face de E2C

La date limite de dépôt des offres est fixée au **29 février 2020 à 16h00**

Pour toutes informations, veuillez nous contacter aux numéros suivants : 06 647 35 85 / 06 510 96 24 / 22 281 25 88

AFFAIRES SOCIALES

Les conseillers planchent sur le projet de loi modifiant le statut des personnes handicapées

Les lignes directrices des trois projets de rapports établis par trois commissions d'études mises en place par le secrétariat exécutif permanent du Conseil des personnes handicapées ont été soumises aux conseillers pour examen et adoption à la faveur d'un atelier organisé à Brazzaville.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de la loi modificative du statut des personnes handicapées, un atelier de validation des rapports sur la scolarité des enfants handicapés, la réadaptation fonctionnelle et l'harmonisation de la législation des personnes handicapées s'est ouvert le 20 février, à Brazzaville, sous le patronage du secrétaire exécutif permanent du conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, Jean de Dieu Goma.

Cet atelier, qui s'est tenu sur deux jours, s'est fixé comme objectif majeur de faire valider par le plénum des conseillers les trois rapports avant de les soumettre au gouvernement pour l'élaboration des politiques nationales en la matière. « En dehors de ces rapports, le conseil consultatif examinera également l'affaire relative au recrutement des personnes vivant avec handicap à la Fonction publique, qui reste à ce



jour l'apanage d'un collectif des leaders des associations des personnes vivant avec handicap dont les actions deviennent douteuses », a déclaré Jean de Dieu Goma, soulignant que la revisitation des lois locales en faveur des personnes handicapées est de nos jours une exigence. Le parlement Panafricain au sein duquel se trouvent entre autres les présidents des deux chambres du parlement de notre pays, a-t-il poursuivi, a conduit le processus d'élabora-

tion et d'adoption le 11 octobre 2019, à Midrand en Afrique du sud, d'une loi type africaine sur le handicap. Celle-ci qui tire aussi son inspiration de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées est considérée comme l'instrument juridique de référence pour faire évoluer les législations africaines en matière de promotion et de protection des personnes handicapées.

Enfin, le secrétaire exécutif permanent du conseil consul-

tatif des personnes vivant avec handicap a rappelé à l'auditoire les dispositions pertinentes de la Constitution du 25 octobre 2015 qui prévoit à son article 29 que la scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans. Malheureusement, a-t-il déploré, les enfants et jeunes handicapés ne bénéficient pas de cette disposition par manque souvent de structures d'accueils adaptées et d'enseignants qualifiés. « Nombreux de ces enfants s'arrêtent au collège, et peu d'entre eux

n'atteignent le niveau supérieur. Cependant, le commun des mortels se pose la question de savoir pourquoi les écoles spécialisées ne dépendraient-elles pas du ministère de l'Éducation nationale dès lors que c'est bien celui-ci qui gère à la fois les enseignants et le système pédagogique ? », s'est interrogé Jean de Dieu Goma.

Notons que le secrétariat exécutif permanent assiste le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap dans sa volonté à atteindre les objectifs qui lui sont assignés juridiquement par la loi organique du 7 août 2018. Ces objectifs sont ceux que le conseil poursuit à travers ses missions définies à l'article 1er de la loi organique : « émettre des avis sur la condition de la personne vivant avec handicap et de faire au gouvernement des suggestions visant une meilleure prise en charge de cette catégorie sociale », a-t-il expliqué.

Guillaume Ondzé

POOL

Les cadres se forment à la mise en œuvre du projet Lisungi

Le ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, a lancé, le 20 février à Kinkala, dans le département du Pool, une formation des autorités politico-administratives, déconcentrées et les délégués de la société civile dans le cadre du passage à l'échelle du projet Lisungi.

La formation porte sur la compréhension du projet, les critères de ciblage des ménages, la mise en place du comité de ciblage, l'appréhension des notions, le registre social unique (RSU) et l'inter-sectorialité.

Dans le Pool ou dans les autres départements concernés par le projet, il sera mis en place des organes de base pour une meilleure gestion des actions à mener. Il s'agit notamment d'un comité consultatif, d'une antenne locale du projet, d'un comité local de suivi et d'un comité communautaire de ciblage des ménages dont les membres sont élus au sein de la communauté. « La population a besoin d'être aidée à se prendre en charge parce qu'elle est dans une grande précarité. Nous avons retenu que le projet est la volonté du chef de l'État d'apporter un soulagement à la popu-

lation », a expliqué Bernard N'Doulou, sous-préfet du district de Mayama. Pour sa part le préfet du département du Pool, Georges Kilebé, a salué l'extension du projet dans les départements du Congo. « Nous tenons à

nous approprier ce projet en tenant à sa bonne exécution au Pool, donc à son bon déroulement sur le terrain », a-t-il renchéri.

Selon les données de l'Institut national de la statistique, le Pool enregistre

environ trente-mille cinq cent soixante-cinq ménages pauvres et vingt-cinq mille quatre cent trois peuvent être éligibles au projet Lisungi. « Ces chiffres doivent être assortis des résultats des enquêtes sociales et sociodé-

mographiques. Ces effectifs ne seront pas peut-être les mêmes, ils peuvent soit augmenter ou se régresser », a expliqué la responsable des transferts sociaux, Anasthasie Ossangatsama.

En effet, le projet Lisungi consiste à développer le capital humain. Il permet de relever le niveau de vie des populations vulnérables en leur octroyant les moyens pour s'assurer une autonomie financière. Hormis le Pool, le projet Lisungi couvre les départements des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette ouest, de la Lékoumou, de Brazzaville.

La ministre en charge des Affaires sociales, Antoinette Dinga Dzondo, a invité la population du Pool au « sens du dévouement, de responsabilité, d'intégrité, de compétence et de probité morale ».



Le ministre des Affaires sociales entouré des cadres congolais évoluent dans le Pool à l'occasion de l'extension du projet Lisungi à Kinkala/Adiac

Fortuné Ibara

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LANGUE MATERNELLE

Le gouvernement exhorte les parents à en parler avec leurs enfants

L'humanité célèbre le 21 février de chaque année la Journée internationale de la langue maternelle. A cette occasion, le gouvernement de la République du Congo a prononcé une déclaration lue par le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo.

Instituée depuis 1999 par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), la célébration de cette année a eu pour thème : « Langues sans frontières ».

Les langues maternelles et plus particulièrement les langues nationales qui sont les langues propres à un pays, constituent l'un des outils les plus performants et les plus structurants pour faire participer activement les populations au développement. Elles sont aussi un facteur déterminant pour la préservation de la diversité culturelle et un vecteur essentiel du patrimoine culturel immatériel, a indiqué le ministre Dieudonné Moyongo.

Pour la circonstance, le ministre de la Culture et des Arts a rap-



pelé que l'usage des langues nationales est un véritable gage d'indépendance, de partage, de démocratie et d'identité. En ré-

Le ministre de la Culture et des Arts/ADIAC) alité, l'importance des langues nationales dans la transmission des valeurs socio-culturelles, la sauvegarde des traditions, ne fait

l'objet d'aucun doute.

Pour le patron du département de la culture, en ce jour de célébration de la langue maternelle, il est impérieux de réaffirmer que la survie d'une nation dépend intimement de la survie de la pluralité de ses langues. C'est pourquoi, la question de la préservation et de la promotion des langues nationales demeure d'actualité, non seulement pour le Congo, mais aussi pour l'Afrique et le reste du monde.

En ce qui concerne précisément le Congo, des études pertinentes ont montré que l'usage des langues nationales décline dangereusement avec le temps, surtout en milieu juvénile, dit le ministre. Il a profité de cette célébration, pour tirer la sonnette d'alarme et

exhorter les parents à parler les langues maternelles avec leurs enfants. Par la même occasion, il a invité, les jeunes et les enfants, à parler sans honte leurs langues maternelles. Car ne pas connaître sa langue maternelle, ou ne pas la parler, est une marque indélébile de négation de soi-même, voire d'aliénation culturelle.

C'est dans ce contexte que, a poursuivi le ministre de la Culture et des Arts, le président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, grand protecteur des arts et des lettres et son gouvernement ne ménageront aucun effort pour garantir les diversités linguistiques et culturelles au Congo, du nord au sud, de l'est à l'ouest.

Bruno Okokana

Le CCE a organisé une activité à Louessi

En présence d'Alphonse Chardin Nkala, directeur départemental du Livre et de la Lecture publique de Pointe-Noire, le Cercle culturel pour enfants (CCE) a célébré, le 20 février, à son siège à Louessi la Journée internationale de la langue maternelle, avec les écoles privées évoluant dans ce quartier du 3^e arrondissement Tié-Tié.



Des enfants en compagnie des parents/crédit photoAdiac

Le conte dit en langue véhiculaire puis traduit en français et en anglais par les enfants du CCE, la parole libre offerte aux enfants pour prononcer soit une phrase en langue maternelle, conter une histoire ou dire un récit en langue ont dominé cette activité agrémentée par les sons de la sanza, kisansi en langue kongo ou likembé en lingala du griot Ya Vhos qui, en bon pédagogue, a instruit les enfants sur son instrument fétiche sans oublier les notes de guitare de Tata Bouesso qui ont accompagné les enfants.

Célébrée sur le thème « La construction des sociétés pacifiques, inclusives et durables à travers la promotion des langues transfrontalières », cette journée a été mise à profit par le CCE pour tirer la sonnette d'alarme et dire aux parents qu'à côté du français, la langue maternelle est aussi importante. « Au regard de l'importance que revêt nos langues et dans le souci de les pérenniser, nous avons organisé cette activité pour réaffirmer une fois de plus notre volonté de ne pas voir mourir nos langues maternelles », a déclaré Joël Nkounkou, directeur du CCE. Et d'ajouter que les parents ne doivent pas avoir honte d'apprendre leurs langues maternelles aux enfants. Un souci partagé aussi par le directeur départemental du Livre et de la Lecture publique qui a renchéri en langue kikongo puis en français. « La langue maternelle est le premier patrimoine immatériel de l'homme. L'on ne doit pas avoir honte à parler nos langues maternelles qui doivent être apprises aux enfants », a souligné Alphonse Chardin Nkala. Grâce au soutien de plusieurs partenaires et l'apport multiforme des habitants de Louessi, en particulier les responsables du quartier, cette activité réussie sera pérennisée les années à venir pour répondre au vœu émis par les parents et enfants.

Hervé Brice Mampouya

La Cidec fait sa sortie officielle

La convergence des initiatives pour le développement, l'éducation et la culture (Cidec), a profité de la célébration de cette journée pour faire sa sortie officielle marquée par la tenue d'un atelier de vulgarisation de la langue Gangulu.



Les membres du bureau de la Cidec/crédit photo/Adiac

La Cidec est un espace associatif créé pour promouvoir les valeurs économiques, éducatives et culturelles du district de Gamboma qui est leur premier champ d'action. Elle a centré ses activités sur quatre projets.

Le premier projet, « Univers dans la langue Engungwel », un projet purement culturel, a fait l'objet d'échange lors de cette cérémonie de lancement officiel. « Nous avons pensé que la meilleure façon de faire une cérémonie officielle, c'est d'être modeste, se retrouver autour des projets, réfléchir et échanger. Lorsqu'on fait des sorties officielles avec des dépenses exorbitantes, on mange et on boit, cela ne relève pas de notre éthique. Nous avons voulu faire des choses autour des projets, présenter notre vision, sur comment contribuer au développement des valeurs éducatives, économiques et culturelles du district de Gamboma, à travers un atelier », a déclaré Parfait Mbon, président de la Cidec.

L'atelier animé par Arnel Bosso, linguiste, a porté sur l'univers de la langue Engungwel. Les membres de la Cidec ont pris connaissance de l'alphabet Engungwel qui comporte trente-six lettres dont vingt et une lettres simples, à savoir : a, b, e, f, h, i, k, l, m, n, g, o, p, r, s, t, u, w, y,

et quinze lettres composées que sont : bv, dz, mb, mf, mp, mv, nd, ng, nk, ns, nt, ny, nz, pf, ts), puis sept voyelles : a, e, i, o, u. Quoique la plupart des lettres gangulu soient les mêmes, quelques-unes sont tout à fait spéciales, a précisé Arnel Bosso.

Cet alphabet est élaboré par SIL-Congo et l'association pour la promotion de la langue et la culture Gangulu (APLCG).

Abordant le volet de l'importance de la transmission intergénérationnelle, au cours de cet atelier, il a été demandé aux parents d'envoyer les enfants passer des vacances au village pour l'apprentissage de la langue maternelle. Tout simplement parce qu'en ville, plusieurs parents ne transmettent pas la langue à leurs enfants. Pour Parfait Mbon, cela est dû, dans la plupart des cas, au complexe, à la modernité. C'est de l'ignorance, pense-t-il. Car cette attitude accélère le processus de disparition des langues maternelles de façon générale. « Si vous êtes parents et vous êtes incapables de transmettre la langue à vos enfants, lorsqu'ils vont grandir, ils n'auront pas la connaissance et vivront sans identité. C'est un danger permanent. D'où, le projet Univers de la langue Gangulu, qui vise à inciter les parents à transmettre fidèlement la langue lo-

cale à leurs enfants, pour éviter la disparition de celle-ci. Parce que, la langue, c'est un véritable patrimoine que nous sommes appelés à préserver », conclut-il.

Moderniser la royauté de Mbaya et développer la croissance agricole du district

Outre le projet « Univers dans la langue Engungwel », la Cidec a trois autres projets, dont celui portant sur « La modernisation de la royauté de Mbaya » qui est le projet phare. Un autre projet économique porte sur le « Salon de l'alimentation de Gamboma ». C'est un projet qui est destiné à encourager la croissance agricole, halieutique et animale. Par le passé, les produits alimentaires étaient très rares à Gamboma, mais actuellement, un effort est remarquable au niveau des producteurs. C'est ainsi que la Cidec a pensé qu'il était de bon aloi de stimuler cette croissance jusqu'à atteindre l'autosuffisance alimentaire.

A l'issue de cette cérémonie, Daniel Isaac Itoua, l'un des invités, a déploré le fait que la politique congolaise en ce qui concerne les langues maternelles est nulle. Pour lui, on devait d'abord favoriser les langues et les patois, parce qu'un enfant qui ne connaît pas son patois est un enfant perdu.

B.Ok.

Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales II (PRCCE II)

AVIS DE PRÉ-INFORMATION RELATIF À UN MARCHÉ DE FOURNITURES
Acquisition de matériel destiné aux clusters chargés de l'accompagnement et de la formation des entrepreneurs du secteur du maïs, de l'agroalimentaire, du bois et de sa transformation. République du Congo

1. Référence de la publication : EuropeAid/140707/IH/SUP/CG
2. Procédure : Ouverte
3. Intitulé du programme
Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales II (PRCCE II)
4. Financement : 11^e FED, Convention de financement N° CG/ FED/038-622
5. Pouvoir adjudicateur
Le Gouvernement de la République du Congo représenté par l'Ordonnateur national du FED, Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale.
6. Description du marché
Acquisition du matériel et équipements destinés aux clusters chargés de l'accompagnement et de la formation des entrepreneurs des secteurs du maïs, de l'agroalimentaire et du bois.
7. Nombre indicatif et intitulés des lots : 2 lots :
Lot 1: Matériel et équipements destinés aux secteurs du maïs et de l'agroalimentaire;
Lot 2: Matériel et équipements destinés au secteur du bois et de sa transformation.
8. Date prévue pour la publication de l'avis de marché : 11 mai 2020
9. Informations complémentaires
La langue de travail est le français.
10. Base juridique
FED: Annexe IV de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et modifié à Luxembourg le 25 juin 2005 et à Ouagadougou le 22 juin 2010. Il est fait référence à l'annexe IV telle que révisée par la décision n° 1/2014 du Conseil des ministres ACP-UE du 20 juin 2014.

Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales II (PRCCE II)

AVIS DE PRÉ-INFORMATION RELATIF À UN MARCHÉ DE FOURNITURES
Acquisition de matériel destiné aux clusters chargés de l'accompagnement et de la formation des entrepreneurs du secteur du maïs, de l'agroalimentaire, du bois et de sa transformation. République du Congo

1. Référence de la publication : EuropeAid/140707/IH/SUP/CG
2. Procédure : Ouverte
3. Intitulé du programme : Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales II (PRCCE II)
4. Financement : 11^e FED, Convention de financement N° CG/ FED/038-622
5. Pouvoir adjudicateur : le Gouvernement de la République du Congo représenté par l'Ordonnateur national du FED, Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale.
6. Description du marché : Acquisition du matériel et équipements destinés aux clusters chargés de l'accompagnement et de la formation des entrepreneurs des secteurs du maïs, de l'agroalimentaire et du bois.
7. Nombre indicatif et intitulés des lots : 2 lots :
Lot 1: Matériel et équipements destinés aux secteurs du maïs et de l'agroalimentaire;
Lot 2: Matériel et équipements destinés au secteur du bois et de sa transformation.
8. Date prévue pour la publication de l'avis de marché : 11 mai 2020
9. Informations complémentaires: la langue de travail est le français.
10. Base juridique : FED: Annexe IV de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et modifié à Luxembourg le 25 juin 2005 et à Ouagadougou le 22 juin 2010. Il est fait référence à l'annexe IV telle que révisée par la décision n° 1/2014 du Conseil des ministres ACP-UE du 20 juin 2014.

Il appert d'un Acte reçu Par Maître Hygin Didace AMBOULOU, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, Tél. 06 664 11 14, L'An Deux Mil Dix Neuf et le Vingt Huit Février, l'Associé Unique de la Société dénommée : CONGO METAL en sigle CO.ME - SARLU, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle :

Objet Social :

- Métallurgie industrielle On/Off-Shore ;
- Soudure et Tuyauterie
- Nettoyage industriel
- Mise à disposition du personnel qualifié

Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, Agricoles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Siège Social :

Le siège social est au Rond-point de Songolo, vers le rond-point, Pointe-Noire, République du Congo.

Capital Social :

Le Capital Social est fixé à la somme de Cinq Millions (5.000.000) de FCFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Cinquante mille (50.000) de FCFA chacune.

Administration de la Société :

-Gérant : Monsieur ELENGA PEA François né en 1958 à Okoo, de Nationalité Congolaise

Tél : 06 842 42 33

-Co-gérant : Monsieur SOHO Alphonse, né le 05 Octobre 1963 à Ndongo, de Nationalité Congolaise ; Tél : 06 842 42 33

La société est ainsi immatriculée sous les numéros RCCM CG/PNR/12 B 397 au Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.












Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces,
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi 9h - 19h
Samedi 9h - 18h



HOMMAGE

Une stèle du « soldat de la paix » au coeur de Pointe-Noire

Le monument érigé dans le premier arrondissement Lumumba en mémoire de tout soldat tombé au champ d'honneur pour la patrie a été dévoilé ce 21 février au rond-point Germaine Pemba (ex 31 juillet) par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, accompagné de son épouse et du Premier ministre, Clément Mouamba.

La cérémonie s'est déroulée en présence du commandant de la zone militaire de défense n°1, le général Jean Olessongo Ondaye, des officiers, sous-officiers et hommes de rang des Forces armées congolaises. Le monument levé sur 7m de hauteur prend appui sur un piédestal de 1,75m dont l'accès à la base se fait par la façade principale qui se trouve du côté de l'avenue Jacques Opangault.

Le soldat de la paix, arme en mains, est une statue en bronze de 2,50m. Les travaux de cette stèle ont duré 5 mois et ont été financés par le budget municipal. Ils ont été réalisés par l'entreprise coréenne Fubao au terme d'un appel d'offres lancé par la cellule de gestion des marchés publics de la municipalité de Pointe-Noire, a précisé Jean François Kando, maire de la ville océane.

La stèle, érigée en l'honneur et à la gloire de ces hommes et femmes de la force publique, est une reconnaissance aux soldats, gendarmes et policiers qui consacrent le plus clair de leur temps à la sécurisation de

la patrie et à la protection des citoyens.

« Le conseil départemental et municipal par ce symbole, tire de l'oubli, ces valeureux compatriotes en armes qui ont fini par verser leur sang dans l'exercice de ce que je pourrais appeler le serment. Il s'agit là de la consécration d'un souvenir éternel », a-t-il déclaré.

Le maire de Pointe-Noire a également signifié que cette réalisation revêt un caractère culturel. Il faudrait en prendre soin, car la ville de Pointe-Noire vient à travers cette stèle d'accomplir un devoir de mémoire, a-t-il estimé.

Et d'ajouter : « Au-delà de l'honneur et de la gloire aux protecteurs du peuple et de ses biens, nous la voulons intemporelle ». Le général Jean Olessongo Ondaye a, pour sa part, rappelé la mission de la force publique notamment, la sécurisation des citoyens et de leurs biens. Il a aussi souligné les risques et les sacrifices pour servir la nation.

Charlem Léa Itoua & Lucie Prisca Condhet

KOUILOU

Ouverture de la 8^e session ordinaire du Conseil départemental

Ouverts le mercredi 19 février au siège de la préfecture du Kouilou à Loango, sous le patronage du président Alexandre Mabiala, les travaux de cette session dureront dix jours.

Au total, dix affaires seront examinées au cours de cette session, notamment l'examen du projet du budget primitif du Conseil départemental du Kouilou, exercice 2020 ; examen du projet de délibération portant adoption du budget primitif, exercice 2020 ; examen du projet de compte administratif, exercice 2019 ; examen du projet de délibération portant adoption du compte administratif, exercice 2019 et autres. S'exprimant pour la circonstance après l'observation par les participants d'une minute de silence en mémoire de Hurgues Fayçal Boussampha, ancien secrétaire général de son institution, Alexandre Mabiala a rappelé aux conseillers départementaux que le programme d'investissement soumis à ces derniers comprend, en plus de quelques nouveaux projets, les anciens projets non réalisés et ceux qui sont restés inachevés ; tout le temps que les efforts se sont concentrés sur l'acquisition d'un siège du Conseil départemental du Kouilou.

Ainsi, a poursuivi Alexandre Mabiala, c'est au cours de l'exercice



Les participants à l'ouverture de la session est donc venue. C'est l'ardent désir du président Denis Sassou N'Guesso qui veut voir les décideurs prendre la mesure de la situation et agir en conséquence, avec courage et détermination », a-t-il signifié.

budgetaire 2020 que doivent être matérialisées les délibérations relatives aux questions de l'école, de la santé, de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, des routes d'intérêt local, de l'habitat amélioré, de l'appui aux initiatives communautaires, de culture et de sport selon nos moyens, par l'élaboration et l'adoption du plan de développement local. « Entre autres priorités pour cette année 2020, après l'adoption et l'approbation du budget exercice 2020, et en toute urgence, nous allons procéder à sortir de l'eau les bacs de Nombi et de Konkouati, dans le district de Nzambi ; la réhabilitation de la route Hinda-Ndembouanou dans le district de Hinda ; la construction du Centre de santé intégré de Bas-Kouilou dans le district de Loango ; la réhabilitation de la route Bio-ko-Mbena-Kamba et du pont de Louingué, dans le district de Madingo-Kayes. L'heure de l'action

Pour sa part, en sa qualité de représentant de l'Etat au Kouilou, le préfet Paul Adam Dibouilou a exprimé sa satisfaction pour la régularité de la tenue des travaux des sessions du Conseil départemental. Il a, en outre, invité l'ensemble des acteurs politiques et ceux de la société civile de ce département à s'inscrire dans le respect des valeurs républicaines. « Je voudrais vous rassurer que la puissance publique ne ménagera aucun effort, pour éradiquer vigoureusement les actes d'incivisme caractérisés, en application des lois et règlements de la République », a-t-il déclaré.

Séverin Ibara

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LANGUE MATERNELLE

Le CCE a organisé une activité à Louessi

En présence d'Alphonse Chardin Nkala, directeur départemental du Livre et de la Lecture publique de Pointe-Noire, le Cercle culturel pour enfants (CCE) a célébré, le 20 février, à son siège à Louessi la Journée internationale de la langue maternelle, avec les écoles privées évoluant dans ce quartier du 3^e arrondissement Tié-Tié.



Quelques enfants et parents lors de la journée internationale de la langue maternelle crédit photo « Adiac »

Le conte dit en langue véhiculaire puis traduit en français et en anglais par les enfants du CCE, la parole libre offerte aux enfants pour prononcer soit une phrase en langue maternelle, conter une histoire ou dire un récit en langue ont dominé cette activité agrémentée par les sons de la sanza, kisansi en langue kongo ou likembé en lingala du griot Ya Vhos qui, en bon pédagogue, a instruit les enfants sur son instrument fétiche sans oublier les notes de guitare de Tata Bouesso qui ont accompagné le thème.

Célébré sur le thème « La construction des sociétés pacifiques, inclusives et durables à travers la promotion des langues transfrontalières », cette journée a été mise à profit par le CCE pour tirer la sonnette d'alarme et dire aux parents qu'à côté du français, la langue maternelle est aussi importante. « Au regard de l'importance que revêt nos langues et dans le souci de les pérenniser, nous avons organisé cette activité

pour réaffirmer une fois de plus notre volonté de ne pas voir mourir nos langues maternelles », a déclaré Joël Nkounkou, directeur du CCE. Et d'ajouter que les parents ne doivent pas avoir honte d'apprendre leurs langues maternelles aux enfants. Un souci partagé aussi par le directeur départemental du Livre et de la Lecture publique qui a renchéri en langue kikongo puis en français. « La langue maternelle est le premier patrimoine immatériel de l'homme. L'on ne doit pas avoir honte à parler nos langues maternelles qui doivent être apprises aux enfants », a souligné Alphonse Chardin Nkala. Grâce au soutien de plusieurs partenaires et l'apport multiforme des habitants de Louessi, en particulier les responsables du quartier, cette activité réussie sera pérennisée les années à venir pour répondre au vœu émis par les parents et enfants.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Gare aux destructeurs de l'enseignement !

Ils sont là et vibrent à contre-courant de la réalité éducative. Ils travaillent pour des vrais

« faux résultats », mais d'apparence meilleurs. Résultats qui vont à l'encontre du niveau réel des élèves tant souhaité par des pouvoirs publics, des parents et la société tout entière. Qui sont alors les destructeurs de l'enseignement ?

Ces destructeurs sont de deux grandes catégories. La première, c'est celle qui crée des stratégies pour chercher à composer à la place des vrais candidats lors des examens et évaluations moyennant de l'argent. La deuxième est formée des complices qui s'efforcent de mettre en place des soi-disant « labos » destinés à traiter des épreuves proposées aux examens.

Ces destructeurs ont en tête tous les calendriers des évaluations qui se déroulent aux niveaux de l'enseignement général, technique ou supérieur. Ils sont aux alentours des écoles pour se familiariser avec des responsables des établissements scolaires, des universités ou instituts pour assouvir plus tard leurs ignominieux calculs. Ils font semblant d'être amis de tel ou tel responsable éducatif pour bien connaître ce qui se passe au sein de tel ou tel secteur de l'enseignement.

Cette première catégorie, à la manière des cybercriminels, prend le risque d'aller vers des écoles, quand arrive le moment des campagnes d'inscription aux examens, évaluations et d'autres tests pour solliciter des « services ». Elle se dit être capable de « jouer » le jeu, c'est-à-dire répondre à la place des vrais candidats en

prenant par circonstance les références desdits candidats. On les voit jamais fréquenter tel ou tel établissement scolaire, mais curieusement ils se substituent aux candidats le jour des évaluations.

Certains d'entre eux ont pris même la habitude de se déplacer entre la ville et la campagne. Ils sont en ville pour soi-disant des raisons médicales et vont à la campagne lors des examens.

Les autorités éducatives ayant compris son jeu, cette catégorie est en train de mettre en place une nouvelle stratégie pour échapper au contrôle. Ces « labos » ne sont plus au sein des écoles, ils sont devenus ambulants. Ces spécialistes de cette deuxième catégorie aux alentours des lieux d'examen et tests pour chercher à exercer des « pressions amicales » sur des surveillants afin de faire pénétrer dans des salles des sujets traités. Gare aux hommes portant des sacs qui sont autour des centres d'examen !

En plus de ces deux grandes catégories phares qui détruisent l'enseignement, il y a aussi d'autres, notamment des parents qui marchent le passage de leurs enfants, des écoles qui recrutent des élèves sans bulletins de notes, des enseignants qui distribuent des notes de façon arbitraire...

Que cela soit clair, nous dénonçons ici certaines pratiques qui participent à la destruction de l'enseignement. Nous n'avons pas traité toutes les causes de la baisse du niveau scolaire, car elles sont nombreuses bien qu'elles soient toujours décriées. Affaire à suivre !

Faustin Akono

CINÉMA

«Dabie », de la débauche sentimentale à l'exemplarité juvénile

Écrit par Estelle Ndinga et réalisé par Joy Christ Mac, « Dabie » a été présenté en avant-première au public brazzavillois le 21 février. Un film qui appelle au sérieux dans les relations amoureuses, au risque de traverser le désert et de vivre un calvaire.

C'est après quelques discours pour alourdir l'ambiance d'attente que la projection du film a pu commencer. Dès les premières minutes, on découvre le personnage principal, Dabie. Une jeune femme devenue coach en développement personnel. Mais ce changement de vie a été inspiré par ses erreurs du passé. Cinq ans plutôt, Dabie menait une vie impudique et dévergondée. Virevoltant d'homme à homme, pour elle l'amour rimait uniquement avec le sexe et le portefeuille. Une réalité lamentable à laquelle est confrontée la jeunesse.

Le scénario du film présente au spectateur une séductrice invétérée qui ne laisse aucune occasion pour atteindre et conquérir sa cible. Un jour, Dabie rencontre Jordy, manager musical, et développe, contre toute attente, des sentiments sincères à son égard. Malheureusement ce bonheur sera trop beau pour durer longtemps. Et, comme le dit un adage, tôt ou tard, le passé fini toujours par nous rattraper.

Dabie découvre qu'elle est enceinte d'un homme qui n'a été qu'une aventure d'un soir et se résout tout de même à en parler à Jordy. Mais, ce dernier se montre indifférent et profite de la situation pour se faire cocu avec sa meilleure amie. Un choc



Photo de famille de l'équipe de production du film «Dabie», a-t-elle déclaré.

qu'elle surmonte, malgré tout, en décidant de garder sa grossesse et de reconstruire sa vie. Long-métrage, à la fois romantique et dramatique, « Dabie » a été inspiré d'un vécu. Il est le reflet d'une jeunesse trop impatiente de vivre certaines expériences ou d'accomplir certains exploits. Un choix de vie qui déteint parfois sur leur avenir. Effectivement, il y a du regret, des blessures intérieures, du relâchement dans le désir de se battre, la perte de l'estime de soi et biens d'autres obstacles qui viennent anéantir ces vic-

times.

Pour Estelle Ndinga, scénariste et personnage principal du film, peu de personnes parviennent à se relever et c'est l'interpellation de cette œuvre. « Dans un premier temps, nous essayons de conscientiser la jeunesse sur les conséquences de la débauche sexuelle. Et dans un second, nous souhaitons que les cinéphiles réalisent que peu importe les erreurs du passé, on a toujours le choix entre se relever ou continuer à s'apitoyer sur son sort. Dabie l'a compris et a suivi le bon che-

Les avis du public

Employant une main-d'œuvre purement locale avec des moyens du bord, « Dabie » est l'aboutissement d'une passion et le désir d'une jeunesse congolaise aspirant à faire bouger les lignes en vue de faire vivre le secteur cinématographique au Congo. Ainsi, en dépit de quelques lacunes techniques, le public a salué l'initiative et souhaité une finalité convaincante. Pour Edna Bokea, jeune étudiante, c'est un film qui s'en-

racine dans les habitudes de la jeunesse et qui parle à tous afin de nous éduquer sur le vagabondage sexuel, les grossesses indésirées, l'expansion des familles monoparentales, la délinquance et l'irresponsabilité juvénile... « J'estime que ce sont des initiatives à soutenir pour que les résultats soient remarquables. Car faute de moyens techniques et financiers ainsi que de professionnalisme, le cinéma congolais demeurera à l'étape de germination », a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, Aristide Okombi, évoluant dans le secteur du cinéma a jugé que l'histoire était amusante pour un thème habituel, le jeu d'acteur plus ou moins bien avec des plans maîtrisés et représentant réellement Brazzaville. Cependant, il a déploré quelques soucis de synchronisation et d'uniformisation sonore ainsi que des flou-nets répétitifs qui cassent la qualité des images sans anéantir le mérite du scénario. « Pour une première expérience, l'initiative est encourageante et force à leur courage. Bravo à toute l'équipe », a-t-il déclaré.

Après projection, la fin du film a semblé encore imprévisible pour le public présent à cette soirée. La sortie officielle est prévue pour très bientôt.

Merveille Atipo

RÉFLEXION

La presse encore et toujours ...

Dans le temps très particulier que nous vivons, nous humains des cinq continents, où l'extension de la connectivité électronique efface le temps et l'espace, où les réseaux sociaux se multiplient de façon telle qu'un énorme désordre s'installe sur la « toile », où les « fake news » c'est-à-dire les fausses nouvelles se diffusent à la vitesse de l'éclair sur toute la surface du globe, où les cyberattaques individuelles et collectives se multiplient, rien n'est plus important – du moins nous semble-t-il – que de rappeler en quelques mots le rôle essentiel de la presse dans la vie quotidienne des sociétés modernes.

La presse, c'est-à-dire les journalistes, les preneurs de sons et d'images, les photographes, les correcteurs, les secrétaires de rédaction, les infographistes, les imprimeurs et nombreux techniciens qui, d'une manière ou d'une autre, participent activement à la collecte de l'informa-

tion, au contrôle des sources, à la diffusion des nouvelles sur les différents supports existants – quotidiens, périodiques, agences de presse, radios, télévisions – que les technologies modernes rendent aujourd'hui accessibles à tous. Accessibles, il faut le préciser, sous toutes les latitudes comme en témoigne le fait que les journaux comme les nôtres sont reçus, analysés, commentés chaque jour via le Web dans de très nombreux pays.

Si, en effet, ces tâches sont accomplies par des hommes et des femmes formés par les universités, les écoles spécialisées ou simplement sur le terrain, et qui ont pleinement conscience de leurs responsabilités dans la collecte puis la diffusion de l'information, la société au sein de laquelle nous vivons et dans laquelle vivront demain nos descendants sera plus juste, moins fragile, plus en phase avec le monde, le temps présent, le réel. Mais si, au contraire, elles sont effectuées

de façon artificielle par de faux professionnels comme cela se dessine un peu partout grâce à ces mêmes technologies, alors un monde artificiel fait de rumeurs, d'insinuations, de fausses nouvelles, de trafics en tous genres s'imposera avec toutes les conséquences dramatiques que cela aura partout et dans toutes les couches de la société.

Ce qui est en jeu dans cette affaire n'est pas autre chose en réalité que la consolidation du système démocratique dans lequel nous vivons et qui a démontré, ces dernières décennies de façon indiscutable sur toute l'étendue de la planète, qu'il est le meilleur, le plus sûr, le plus efficace vecteur de la liberté, du progrès social, de l'équilibre des sociétés, de l'égalité, de la bonne gouvernance.

Si nous écrivons ici et aujourd'hui ces quelques lignes, c'est précisément parce que le temps nous semble venu, ici comme ailleurs,

de conforter la presse sous toutes ses formes dans le rôle qui est le sien au sein d'une société largement ouverte sur le monde mais que menacent de déstabiliser la multiplication des fausses informations et la déformation de la réalité. Plus le temps passe, en effet, plus il devient évident que la manipulation des faits et son extension grâce aux nouvelles technologies contribuent fortement à déstabiliser les nations modernes en diffusant des cascades de fausses nouvelles qui, elles-mêmes, perturbent la vie quotidienne des citoyens.

Dans un tel contexte soutenir la presse, qu'elle soit privée ou publique, est certainement aujourd'hui la meilleure, la plus sûre manière de protéger la liberté individuelle et collective. Mieux vaut donc, pour les Etats, les gouvernements mais aussi la société civile, s'en convaincre et agir en ce sens. Parole d'observateur, parole d'acteur !

Jean-Paul Pigasse